



## Ingold François

Quid de la Prison centrale ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 06.02.24

Transmission au CE : 07.02.24

### Dépôt

Le **22 août 2022**, une consultation entre la ville et le Canton de Fribourg a été menée pour échanger sur la future affectation de la prison centrale.

Le **13 septembre 2022** a eu lieu au Werkhof à Fribourg un atelier participatif proposant à la population de la ville de réfléchir également sur l'affectation future de l'ancienne prison centrale. Nous étions 79 participantes et participants à échanger pour y faire émerger des idées et formuler des propositions.

Le **14 novembre 2022** s'est tenu un atelier d'experts, réunissant des expert-e-s publics et privés, la ville et l'État de Fribourg. Nous ne connaissons à ce jour pas le contenu des discussions expertes de cet atelier.

Les participant-e-s à l'atelier participatif ont reçu le **29 novembre 2022** un courriel où il était écrit :

« La mixité est un aspect fort de la réflexion en cours, tout en favorisant une occupation majoritaire et porteuse du bâtiment. Une proposition sera présentée au Conseil d'État, courant 2023. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer en temps utiles. »

Depuis ce courriel, nous n'avons reçu **aucune nouvelle** de ce projet et les habitant-e-s de la ville, en particulier des quartiers de l'Auge et de la Neuveville, brûlent de connaître le concept de « mixité » retenu, ainsi que les grandes lignes d'une « occupation majoritaire et porteuse du bâtiment ».

La présente question enjoint donc le Conseil d'État à informer le Grand Conseil sur l'avancée du projet de réaffectation de la prison centrale et à préciser le concept retenu issu des différentes réflexions populaires et expertes.

—